DÉTOURNEMENT DE FONDS ? par Adrien Loubier

LETTRE À UN ECCLÉSIASTIQUE

Villegenon, le 06 juin 2012

Les quelques mots que nous avons échangés l'autre jour m'ont entraîné à quelques réflexions que je me permets de vous livrer.

Ayant évoqué devant vous les inquiétudes de nombreux fidèles au sujet des biens immenses qu'ils ont confiés, donnés ou légués à la Fraternité Saint Pie X, et sur leur sort à venir dans le cas d'un ralliement, vous m'avez répondu : « Ce n'est pas le plus important ; ce qui compte c'est d'abord la FOI ».

Je vous remercie de cette réponse, car elle est juste et essentielle dans une bouche telle que la vôtre.

Mais le simple laïc que je suis, qui se bat depuis cinquante ou soixante ans dans les rangs des simples fidèles, n'en est pas moins inquiet de cette sorte de dichotomie entre la Foi et les biens temporels accumulés par la Fraternité Saint Pie X.

Lorsque je mets à la quête 10 euros le dimanche, je ne fais pas un geste indifférent, mais une aumône dépensée pour l'amour de Dieu et son service, afin de contribuer à la propagation et à la défense de la FOI ! Ce n'est pas la même chose que d'acheter un croissant ou des cigarettes.

Lorsque des gens plus riches lèguent tout ou partie de leur fortune à la Fraternité Saint Pie X, ce n'est pas pour autre chose ! C'est pour donner aux prêtres de l'œuvre de Monseigneur Lefebvre les moyens de maintenir la FOI, de propager le règne du Christ Roi, de combattre activement l'œcuménisme, les hérésies et le modernisme issu de Vatican II !

Quand je parle de ces immenses biens qui ont été détournés de leur fin par les ralliements passés, je ne parle que d'une chose qui relève de la FOI, de la Charité.

Les « milliards » donnés à Dom Gérard pour défendre la FOI et la Sainte Messe, ont été scandaleusement détournés pour des dépenses somptueuses de construction d'un monastère où l'on a confortablement installé la nouvelle messe… en échange d'une crosse et d'une mitre, et de ses pompes et de ses œuvres ! Il s'agit bien de FOI ou d'abandon de la Foi !

Même chose pour le Père Augustin et le monastère Saint Joseph ! Des milliards donnés par Charité pour la défense de la FOI ! Et détournés contre la Foi et pour la nouvelle messe… pour les pompes et les œuvres d'une crosse et d'une mitre !

Et demain, le despote qui prétend régner à Menzingen et s'attribuer les biens immenses accumulés par la Charité et la Foi des fidèles, va-t-il encore, à l'instar de l'Église post-conciliaire en 1970, nous mettre à la rue et disposer **contre** la FOI des dons reçus **pour** la Foi ? Et jouir impunément de cette nouvelle escroquerie morale, pour les pompes et les oeuvres d'une prélature universelle, en union avec l'Église conciliaire ?

Je vous redis combien je vous sais gré de donner à la Foi et à sa défense la priorité de vos préoccupations. C'est celle du sacerdoce, dont la Doctrine et la Vérité sont la première préoccupation.

Mais pour nous, les fidèles, ce que nous donnons, de nos efforts ou de nos biens, s'ils sont d'un autre ordre, n'en sont pas moins des **actes de Foi**.

« Vous serez exclus des synagogues » ! L'Église de Vatican II nous a exclus des églises construites par nos pères et nos aïeux ! Demain peut-être nous serons exclus des biens, des chapelles et églises, couvents et communautés achetés ou construits par nous, avec notre cœur et notre sang, par enthousiasme pour l'œuvre de Monseigneur Lefebvre.

Ce qui se prépare à Menzingen est une trahison dans le **combat de la Foi** ; mais c'est aussi une scandaleuse escroquerie morale et matérielle envers la contribution au combat de la Foi des foules de fidèles qui ont rendu possible l'infrastructure sur laquelle s'appuie aujourd'hui ce combat !

Cette infrastructure n'est pas la propriété personnelle de Monseigneur Fellay ! Il n'en est que le « dépositaire » devant Dieu, pour l'intention de ceux qui ont ainsi confié leurs biens pour le **combat de la Foi** à l'œuvre de Monseigneur Lefebvre !

Puisse-t-il s'en souvenir à temps !

Merci encore de votre fidélité à cette œuvre de **FOI**.

Et permettez-moi de vous redire mes sentiments fidèles et dévoués,

in Christo Rege